

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

**COMMUNE
D'HEROUVILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni, en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, LANGLINAY Emmanuel, Mme DUPUIS Virginie, MARECHAL Hubert, JOUANNE Marie, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, BOURDEAU Frédéric, M LEGAY Rémi, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE, Luc LE GOUPIL

Absents :

PHILIPPE Gladys a donné pouvoir à Gwenaëlle BLOTTIERE
Maud BOGAERT a donné pouvoir à Didier DEL PRETE
Mélissa NICOLLE a donné pouvoir à Marie JOUANNE

M LEGAY Rémi a été désigné en qualité de secrétaire

Approbation du dernier conseil municipal : pas d'observation.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de convocation

4 septembre 2026

Date d'affichage

4 septembre 2026

DELIB 55/2026 RETROCESSION RUE DES PAVILLONS

Suite à la désaffectation et déclassement de la parcelle rue des Pavillons/rue des Vergers délibéré précédemment, Monsieur le Maire informe le conseil de la demande des intéressés d'acquérir cette parcelle. Il y a donc lieu de :

- Décider de la cession de cette parcelle d'une superficie totale de 0 a 31 ca au profit de Mr et Mme BOURGUIGNON Michel pour la parcelle d'une superficie de 0 a 31 ca
- Décider que la cession sera effectuée à titre gratuit
- D'acter que les frais de géomètre seront pris en charge par la collectivité
- D'acter que les frais notariés seront pris en charge par le futur acquéreur.

Après en avoir délibéré, le conseil à 15 voix pour, valide la délibération présentée ci-dessus et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents afférents à cette affaire.

*Pour copie conforme au registre, le 14 septembre 2026
Le Maire Didier DEL PRETE*

*Le secrétaire de séance,
Rémi LEGAY*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260910-DELIB552026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2026